



Commission
européenne

Lier l'assurance qualité et la dimension sociale de l'enseignement supérieur : analyse documentaire et cartographie des pratiques nationales

Résumé analytique



Education et
formation

Merci de citer cette publication comme suit:

Šćukanec Schmidt, N., Skledar Matijević, A, Anić, Z. (2023). 'Lier l'assurance qualité et la dimension sociale de l'enseignement supérieur : analyse documentaire et cartographie des pratiques nationales', *rapport NESET, Résumé analytique, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne*. doi: 10.2766/859131.

À PROPOS DE NESET

NESET est un réseau consultatif d'experts travaillant sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation.

La Direction générale pour l'éducation et la culture de la Commission européenne est à l'initiative de la création de ce réseau, qui a succédé à NESSE (2007-2010), NESET (2011-2014) et NESET II (2015-2018).

PPMI est responsable de l'administration du réseau NESET. Pour toute demande, veuillez nous contacter à : info neseat@ppmi.lt.

Contractor:

PPMi

PPMI Group

Gedimino ave. 50, LT - 01110 Vilnius, Lithuania

Phone: +370 5 2620338 Fax: +370 5 2625410

www.ppmi.lt

Director: Rimantas Dumčius

AUTEURS :

Ninoslav ŠĆUKANEC SCHMIDT, Directeur exécutif

Ana SKLEDAR MATIJEVIĆ, Cheffe de projet enseignement supérieur

Zvonimir ANIĆ, Coordinateur de projet

(Institut pour le développement de l'éducation - Croatie)

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Mark FREDERICKS, Coordinateur du département de politique internationale de la NVAO

Dragana AVRAMOV, Coordinatrice scientifique NESET

COORDINATEUR :

Cosmin NADA, Membre du comité d'experts NESET

ÉDITEUR LINGUISTIQUE :

James NIXON, Editeur indépendant

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture
Direction A - Stratégie politique et évaluation
Unité A.4 - Politique et évaluation fondées sur des preuves

E-mail : eac-unite-a4@ec.europa.eu

Commission européenne
B-1049 Bruxelles

AVIS JURIDIQUE

Ce document a été préparé pour la Commission européenne ; cependant, il ne reflète que le point de vue des auteurs et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur <http://www.europa.eu>.

PDF

ISBN 978-92-76-55845-3

doi: 10.2766/859131

NC-07-22-854-FR-N

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2023

© Union européenne, 2023



Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos de tout autre matériel dont l'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur requiert l'autorisation préalable des titulaires des droits en question.
Image(s) © [carloscastilla + 11900361], 2012. Source : [depositphotos.com]

Résumé analytique

1. Introduction

Ce rapport explore les liens possibles entre l'assurance qualité et la dimension sociale de l'enseignement supérieur au niveau européen, dans les systèmes nationaux d'enseignement supérieur et dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) et de l'Espace européen de l'éducation (EEE). Avant d'expliquer les liens possibles entre ces deux domaines politiques, le rapport fournit une vue d'ensemble du développement de l'assurance qualité, suivie d'une vue d'ensemble du développement de la dimension sociale au sein de l'EEES et de l'EEE. Ces aperçus éclairent le troisième chapitre de notre analyse, qui porte sur les intersections potentielles ou les points de contact entre les deux politiques et met en évidence les questions ouvertes qui nécessitent un examen plus approfondi. Le quatrième chapitre du rapport montre dans quelle mesure et de quelle manière les décideurs politiques des pays sélectionnés ont intégré les principes de la dimension sociale dans leurs systèmes et procédures nationaux d'assurance qualité. Enfin, les principales conclusions sont présentées à la fin de ce rapport, ainsi que des recommandations politiques sur la manière dont l'assurance qualité et la dimension sociale de l'enseignement supérieur pourraient se renforcer mutuellement.

2. Termes et concepts clés : une vue d'ensemble de l'élaboration des politiques

2.1. L'assurance qualité dans l'enseignement supérieur

Le rapport 2020 sur la mise en œuvre du processus de Bologne fait état de plusieurs facteurs différents qui influencent le développement et l'amélioration ultérieure des systèmes et processus d'assurance qualité dans les pays membres du processus de Bologne. Outre la nécessité de « garantir la confiance dans la qualité de l'offre éducative » (CE-Eurydice, 2020), mais aussi dans les EES, les systèmes veulent assurer « un bon retour sur l'investissement public dans l'enseignement supérieur » (CE-Eurydice, 2020:62). Depuis que la mise en œuvre du processus de Bologne a stimulé la mobilité des étudiants à travers l'Europe, les acteurs de l'enseignement supérieur ont dû relever les défis de « l'éducation transnationale » (communiqué de Prague, 2001). À cet égard, l'échange d'étudiants entre les pays a ajouté une autre motivation importante pour le développement de critères et de méthodologies comparables : les programmes et les qualifications doivent être évalués et garantis par rapport à un cadre commun.

Entre la déclaration de Bologne en 1999 et la deuxième version des Références et lignes directrices européennes (ESG) en 2015, le développement de l'assurance qualité aux niveaux européen, national et institutionnel a été considérable. Des documents stratégiques, des politiques, des organismes officiels et des agences nationales ont commencé à être élaborés, adoptés et mis en œuvre à ces trois niveaux (niveau européen, niveau national et niveau des établissements d'enseignement supérieur).

Dates et étapes clés du développement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Europe

2000 Création du Réseau européen pour l'assurance qualité (ENQA).

Il a été conçu comme une association de membres pour les agences d'assurance qualité de l'enseignement supérieur de l'ensemble de l'EEES. Les principales

- activités de l'ENQA ont été la fourniture de services et la mise en réseau, ainsi que le partage et la diffusion d'informations, d'expertise et de bonnes pratiques, et l'implication dans des projets et des partenariats avec les parties prenantes sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA, 2020).
- 2003 Définition des principes clés de l'approche européenne de l'assurance qualité et création du groupe « E4 », composé de l'ENQA, l'Association des universités européennes (EUA), l'Association européenne des établissements d'enseignement supérieur (EURASHE) et le Bureau européen d'information des étudiants (ESIB).
- 2005 Adoption des premières Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG). Au cours des 10 années qui ont suivi, les ESG ont servi de document stratégique offrant un cadre commun d'assurance qualité au niveau de l'EEES. En 2005, chacun des 40 États composant l'EEES a signé les ESG.
- 2008 Création du Registre européen d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur (EQAR). L'EQAR tient un registre des agences nationales d'assurance qualité conformes aux ESG et constitue une source d'informations facilement accessibles et fiables sur les agences d'assurance qualité et leurs activités.
- 2015 Adoption de Références et lignes directrices révisées pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG 2015). Les changements introduits par les ESG 2015 reflètent les évolutions survenues dans les systèmes d'enseignement supérieur de l'EEES depuis l'adoption des ESG 2005.
- 2018 L'EQAR lance la base de données des résultats d'assurance qualité externe (DEQAR), dans laquelle les agences enregistrées auprès de l'EQAR publient leurs rapports et décisions concernant les évaluations des EES et de leurs programmes d'études.

2.2. La dimension sociale de l'enseignement supérieur

Le terme de *dimension sociale de l'enseignement supérieur* a été introduit par le processus de Bologne en 2001, à l'initiative des représentants des étudiants. Depuis, la notion de dimension sociale a été intégrée dans les objectifs politiques du processus de Bologne, plutôt que d'être dérivée de la recherche alimentant ces objectifs politiques. La notion de dimension sociale apparaît donc dans de nombreux communiqués ministériels du processus de Bologne et a été principalement utilisée au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Le dernier communiqué de Rome sur le processus de Bologne en 2020 s'efforce de fournir la première définition officielle de la dimension sociale dans l'EEES. Il part du principe que « la composition du corps étudiant entrant, participant et terminant l'enseignement supérieur à tous les niveaux devrait correspondre au profil social hétérogène de la société dans son ensemble dans les pays de l'EEES ». Il souligne également que « la dimension sociale englobe la création d'un environnement inclusif dans l'enseignement supérieur qui favorise l'équité et la diversité et répond aux besoins des communautés locales » (communiqué de Rome, 2020b). Par conséquent, cette définition de la dimension sociale de l'enseignement supérieur dans l'EEES englobe trois concepts interconnectés : la diversité, l'équité et l'inclusion.

Les documents politiques de l'UE relatifs à l'enseignement supérieur, quant à eux, ont tendance à ne pas utiliser le terme de *dimension sociale* et utilisent plutôt les termes de *diversité, d'équité et d'inclusion dans l'enseignement supérieur*. À cet égard, de nombreux documents politiques publiés par la Commission européenne et d'autres organes de l'UE au cours des 20 dernières années ont déclaré que la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans l'enseignement supérieur était un objectif de la plus haute importance.

Dates et étapes clés du développement de la dimension sociale dans le cadre du processus de Bologne et de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES)

- 2001 Communiqué de Prague : la dimension sociale est liée à l'inclusion des étudiants sous-représentés.
- 2003 Communiqué de Berlin : la dimension sociale est liée à l'élargissement de l'accès.
- 2005 Communiqué de Bergen : la dimension sociale est liée à l'accès équitable.
- 2007 Communiqué de Londres : la population étudiante qui entre dans l'enseignement supérieur, y participe et le termine doit correspondre au profil social hétérogène de la société dans son ensemble (la signification de la dimension sociale est soulignée pour la première fois).
- 2009 Communiqué de Louvain : la dimension sociale est liée à l'élargissement de la participation.
- 2012 Communiqué de Bucarest : la dimension sociale est liée à des parcours d'apprentissage flexibles et à des voies d'accès alternatives.
- 2015 Communiqué d'Erevan : stratégie pour la dimension sociale et lien avec l'apprentissage tout au long de la vie.
- 2018 Communiqué de Paris : reconnaissance de la nécessité de développer un cadre politique cohérent pour la dimension sociale.
- 2020 Communiqué de Rome : première définition officielle de la dimension sociale et formulation de principes et de lignes directrices pour la dimension sociale. Ceux-ci changent la donne pour le développement de la dimension sociale dans l'EEES.
- 2021 Progrès significatifs dans le développement de la dimension sociale au sein de l'EEES. Le groupe de travail 2021-2024 du BFUG sur la dimension sociale a poursuivi avec succès les travaux du précédent groupe consultatif 2018-2020 du BFUG sur la dimension sociale, très efficace, et a créé, à la fin de 2022, une proposition d'indicateurs pour les Principes et les lignes directrices visant à renforcer la dimension sociale (BFUG, 2022b).

Les ministres de l'enseignement supérieur de l'EEES devraient adopter la nouvelle architecture de l'EEES pour la dimension sociale de l'enseignement supérieur lors de la Conférence ministérielle de Tirana en juin 2024 (BFUG, 2022a). Cette nouvelle architecture comprendra :

- les Principes et lignes directrices adoptés précédemment pour renforcer la dimension sociale dans l'enseignement supérieur (en 2020),
- les indicateurs des Principes et lignes directrices pour le renforcement de la dimension sociale, avec les descripteurs explicatifs correspondants.

Développements récents relatifs à la dimension sociale de l'enseignement supérieur au sein de l'UE et des organisations européennes

Dans la communication de la Commission sur la réalisation de l'Espace européen de l'éducation (EEE) à l'horizon 2025 (Commission européenne, 2020), l'une des six dimensions nécessaires à la poursuite du développement de l'EEE fait référence à l'inclusion et à l'égalité des genres. L'inclusion est perçue comme « un objectif clé pour garantir des EES accessibles, ouverts à un corps d'étudiants et de chercheurs diversifié, et offrant davantage de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

L'une des trois priorités d'action définies dans la vision de l'Association des universités européennes pour 2030 (« Universités sans murs », EUA, 2021) concerne le renforcement de l'engagement civique des universités, dans lequel l'inclusion sociale, la diversité et l'équité jouent un rôle important. La Stratégie européenne pour les universités (CE, 2022),

dans l'un de ses quatre objectifs pour 2024, se concentre sur le soutien aux « universités en tant que phares de notre mode de vie européen », en mettant l'accent sur (1) la qualité et la pertinence pour des compétences à l'épreuve du temps ; (2) la diversité et l'inclusion ; et (3) les pratiques démocratiques, les droits fondamentaux, les valeurs académiques et la liberté de la recherche scientifique.

L'Initiative européenne pour les universités est également une initiative phare de la Stratégie européenne pour les universités. Étant donné que les missions de certaines universités européennes visent à favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion, l'Initiative européenne pour les universités représente une occasion à long terme de promouvoir la dimension sociale de l'enseignement supérieur.

3. Liens entre l'assurance qualité et la dimension sociale de l'enseignement supérieur

3.1. Niveau de l'EEES et de l'EEE

L'assurance qualité et la dimension sociale de l'enseignement supérieur dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) et l'Espace européen de l'éducation (EEE) ont atteint un point de développement où des liens explicites pourraient être créés entre les deux politiques, en particulier grâce à l'analyse de documents stratégiquement importants - « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'EEES » (ESG 2015) et « Principes et lignes directrices pour renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur dans l'EEES »¹ (2020). Ces deux documents stratégiques, qui décrivent les deux politiques au niveau de l'EEES, contiennent des listes de points de contact qui pourraient être connectés.

Il convient de noter que les ESG 2015 ne comportent pas de lien explicite avec la dimension sociale. Néanmoins, certaines de ces normes font référence à la reconnaissance de la diversité des étudiants et de leurs besoins, à la flexibilité des parcours d'apprentissage, à l'apprentissage non formel et informel, et à l'importance de garantir des services de conseil et d'autres ressources pour soutenir les étudiants (ce qui est particulièrement important pour les étudiants sous-représentés, défavorisés et vulnérables). Tous ces éléments correspondent à des idées sous-jacentes de la dimension sociale. Ainsi, même si les liens avec la dimension sociale dans les ESG 2015 ne sont pas directs, le concept de diversité et le besoin de soutien découlant de cette diversité, ainsi que la nécessité de répondre aux besoins des étudiants et de la société, sont visibles dans ce document dans le contexte de l'assurance qualité.

Entre-temps, les Principes et lignes directrices pour la dimension sociale ont recherché des points d'interaction potentiels avec l'assurance qualité. L'examen des Principes et lignes directrices sous l'angle de l'assurance qualité révèle qu'il existe effectivement des liens directs avec l'assurance qualité dans les principes et lignes directrices pour la dimension sociale de l'enseignement supérieur. Le rapport CE-Eurydice (2022) « Vers l'équité et l'inclusion dans l'enseignement supérieur en Europe » et ses indicateurs suggèrent que les procédures d'assurance qualité externes pourraient motiver les EES à créer un environnement inclusif qui favorise la diversité, l'équité, l'inclusion et la réactivité aux besoins de leurs communautés locales. En outre, le rapport suggère que la dimension sociale de l'enseignement supérieur pourrait rendre les systèmes d'assurance qualité de l'enseignement supérieur plus pertinents pour la société et plus réactifs aux besoins des groupes sous-représentés, défavorisés et vulnérables dans l'enseignement supérieur.

¹ Dans le résumé analytique, nous utiliserons l'abréviation « Principes et lignes directrices » au lieu du nom complet de ce document.

Cependant, même si les Principes et lignes directrices pour la dimension sociale considèrent les mécanismes d'assurance qualité comme des outils permettant de renforcer la mise en œuvre des politiques relatives à la dimension sociale, il est à craindre que les ESG 2015 ne permettent pas d'établir de tels liens. L'élaboration des principes, lignes directrices et indicateurs pour la dimension sociale de l'EEES doit donc tenir compte de l'autonomie des autorités publiques nationales, des agences d'assurance qualité et des EES. Chacun de ces organismes devrait être en mesure de mettre en œuvre les politiques convenues de l'EEES de la manière la plus adaptée à son contexte.

À l'heure actuelle, il est difficile de prévoir la suite des événements et deux questions se posent quant à la dimension sociale. Premièrement, il reste à voir si les Principes et lignes directrices auront la même force en termes de mise en œuvre de la politique relative à la dimension sociale que les ESG en termes d'assurance qualité – et si oui, quel(s) organisme(s) sera(ont) chargé(s) du contrôle. Il n'existe pas encore de système de suivi de la dimension sociale de l'enseignement supérieur, que ce soit au niveau de l'EEES ou de l'EEE. En outre, rien n'indique actuellement qu'un nouveau système de soutien à la dimension sociale sera créé, à l'instar du cadre d'assurance qualité, qui comprend l'ENQA, l'EQAR et les agences nationales qui supervisent la mise en œuvre des ESG 2015. Rien n'indique non plus que ce cadre d'assurance qualité existant sera élargi pour inclure la tâche de superviser la mise en œuvre des Principes et lignes directrices pour la dimension sociale de l'enseignement supérieur. Ce n'est que lorsque ces systèmes seront établis au niveau de l'EEES et/ou de l'EEE que des mécanismes nationaux de suivi et d'évaluation pourront être mis en place.

La deuxième question ouverte porte sur les ESG et sur le fait de savoir si une éventuelle itération future de ce document sera élargie pour inclure des normes et des critères pour la dimension sociale. En outre, le prochain communiqué ministériel de Tirana en 2024 montrera si les États membres de l'EEES adopteront les nouveaux indicateurs pour les principes de la dimension sociale de l'enseignement supérieur, ce qui pourrait établir un lien entre les principes de la dimension sociale et l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (BFUG, 2022b).

3.2. Niveau national

Les données présentées dans le rapport CE-Eurydice (2022) montrent que dans certains pays européens, les systèmes nationaux d'assurance qualité et les initiatives nationales en matière de dimension sociale ont déjà commencé à communiquer entre eux. Dans certains pays européens, les documents stratégiques concernant la dimension sociale de l'enseignement supérieur contiennent des références à l'assurance qualité. Par ailleurs, les normes et critères nationaux pour l'assurance qualité externe dans certains pays européens comprennent déjà des références à la dimension sociale, et les agences nationales de qualité évaluent la mise en œuvre des politiques relatives à la dimension sociale. La nature générique des ESG permet ce type de flexibilité dans la mise en œuvre, ce qui permet aux agences nationales d'adapter leur mise en œuvre des ESG au contexte national afin de répondre aux besoins actuels des systèmes nationaux d'enseignement supérieur.

3.3. Niveau institutionnel

Le rapport CE-Eurydice (2022) indique qu'en raison de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur et de leur grand nombre en Europe, il est difficile de systématiser les pratiques existantes concernant le lien entre l'assurance qualité et la dimension sociale au niveau institutionnel. Toutefois, ce rapport affirme que l'on peut supposer que les EES peuvent avoir mis en place des politiques et des pratiques internes visant à inclure la dimension sociale dans l'assurance qualité interne qui sont plus

développées que ne le montrent les résultats de l'enquête au niveau national (CE-Eurydice, 2022).

Un point important à considérer au niveau institutionnel est le renforcement des capacités du personnel des EES à traiter l'assurance qualité et les questions liées à la dimension sociale. Étant donné que l'assurance qualité, en tant que politique mature aux niveaux européen, national et institutionnel, a une tradition stable, on peut supposer que le personnel des EES est familiarisé avec les concepts de base de l'assurance qualité. Cependant, selon le rapport CE-Eurydice (2022), dans la plupart des pays européens, il n'existe même pas de recommandations concernant la formation du personnel dans le but de renforcer les compétences du personnel pour la création d'environnements d'apprentissage inclusifs dans les EES. Sur la base des conclusions du rapport CE-Eurydice concernant la formation du personnel dans le domaine de la dimension sociale, on peut conclure qu'il existe une grande marge d'amélioration.

4. Différentes approches : une sélection d'études de cas

Cette section examine dans quelle mesure les systèmes d'enseignement supérieur et les EES soutiennent les Principes et lignes directrices de l'EEES pour la dimension sociale, et comment cela est contrôlé par les processus d'assurance qualité internes et externes. En utilisant les données du rapport CE-Eurydice (2022), quatre cas ont été distingués : ceux de la Croatie, de l'Irlande, de la Catalogne et de l'Autriche, qui illustrent les approches possibles de l'inclusion de critères de dimension sociale dans les cadres d'assurance qualité aux niveaux national et institutionnel. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Pays / région	Document stratégique national pour la dimension sociale	Les normes et critères nationaux/régionaux d'assurance qualité comprennent des références à la dimension sociale	Exemples de liens entre la dimension sociale et l'assurance qualité au niveau des EES	Informations complémentaires
Croatie	Plan national	Oui	Oui	
Irlande	Plan d'accès national	Oui, certains	Oui	Il existe une procédure d'établissement de rapports concernant la mise en œuvre du plan d'accès national distincte de l'assurance qualité.
Catalogne, Espagne	Réglementé par la législation nationale, pas de document stratégique distinct	Oui	Oui	L'assurance qualité relève de la responsabilité des communautés autonomes (niveau régional).
Autriche	Stratégie nationale	Non	Oui	

5. Conclusions et recommandations politiques

5. 1. Conclusions

L'assurance qualité est une politique plus mature, avec un paysage politique bien établi. Il s'agit d'un cadre stable au niveau de l'EEES pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'assurance qualité, des systèmes nationaux d'assurance qualité, des agences d'assurance qualité et des processus institutionnels d'assurance qualité dans les EES. La dimension sociale, quant à elle, doit encore développer son paysage politique par la mise en œuvre des Principes et lignes directrices de l'EEES pour renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur et par l'élaboration d'indicateurs et de descripteurs pertinents susceptibles d'orienter et de faciliter la mise en œuvre de la politique sur la dimension sociale aux niveaux européen, national et institutionnel.

Les liens existants entre l'assurance qualité et la dimension sociale aux niveaux national et institutionnel permettent de conclure que de tels liens sont à la fois possibles et bienvenus. Les conclusions du rapport CE-Eurydice (2022) montrent que les liens entre l'assurance qualité et la dimension sociale de l'enseignement supérieur ont déjà été mis en pratique au niveau national dans certains pays européens par le biais de processus d'évaluation externes. Par exemple, les cas de l'Autriche, de la région espagnole de Catalogne, de la Croatie et de l'Irlande indiquent que ces systèmes d'enseignement supérieur ont déjà intégré la dimension sociale dans les normes et critères nationaux/régionaux d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, ou ont trouvé d'autres moyens de lier les deux politiques, en fonction de leurs contextes spécifiques. En outre, un certain nombre de stratégies nationales ou de plans d'action visant à renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur contiennent des objectifs relatifs aux systèmes nationaux d'assurance qualité.

Au niveau des EES, on peut s'attendre à ce qu'il existe diverses initiatives qui constituent des réponses directes aux divers besoins du corps étudiant, qui comprend des groupes sous-représentés, défavorisés et vulnérables. Ces besoins sont pris en compte par des procédures internes d'assurance qualité et des stratégies institutionnelles visant à renforcer la dimension sociale. En outre, la nécessité de former le personnel académique et non académique des EES à l'assurance qualité et à la dimension sociale est devenue évidente.

Sur la base des liens existants entre l'assurance qualité et la dimension sociale aux niveaux national et institutionnel, ce rapport conclut que les politiques actuelles d'assurance qualité au niveau européen doivent rattraper les développements à la base (contextes nationaux et institutionnels) en incluant des références explicites à la dimension sociale. Il est donc important d'envisager la mise en œuvre de modifications futures des ESG afin qu'elles contiennent des liens plus explicites avec le renforcement de la dimension sociale de l'enseignement supérieur. En attendant, la version actuelle des Principes et lignes directrices pour renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur (communiqué de Rome, 2020b) devrait être élargie à l'avenir pour intégrer des indicateurs relatifs aux principes de la dimension sociale qui établiront des liens entre la dimension sociale et l'assurance qualité. Ces futurs indicateurs de la dimension sociale pourraient indiquer que, dans certains contextes nationaux, des cadres d'assurance qualité pourraient être utilisés pour contrôler la mise en œuvre des principes de la dimension sociale.

Sur la base de ces conclusions, le présent rapport formule des recommandations pour de nouvelles actions visant à établir un lien entre l'assurance qualité et la dimension sociale de l'enseignement supérieur. Ces recommandations sont abordées à trois niveaux : 1) le niveau de l'EEES/EEE ; 2) le niveau national ; et 3) le niveau institutionnel.

5.2. Recommandations politiques

Niveau de l'EEES et de l'EEE	
Recommandation politique 1.1	Renforcer le cadre politique au niveau de l'EEES pour la dimension sociale de l'enseignement supérieur
Description	Le groupe de suivi de Bologne (BFUG) devrait adopter un nouveau cadre politique pour la dimension sociale lors de la conférence ministérielle de l'EEES en 2024. Il s'agit de principes et de lignes directrices, ainsi que d'indicateurs et de descripteurs explicatifs, qui contiennent des références à l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. La création d'un nouveau cadre politique au niveau de l'EEES pour la dimension sociale ne devrait pas porter atteinte à l'autonomie des autorités publiques nationales, des agences d'assurance qualité et des établissements d'enseignement supérieur, qui devraient tous être en mesure de mettre en œuvre les politiques convenues au niveau de l'EEES de la manière la plus adaptée à leur contexte.
Responsabilité de la mise en œuvre	Le BFUG, en consultation avec l'ENQA, l'EQAR, l'EUA, l'EURASHE, l'ESU et d'autres parties prenantes.
Recommandation politique 1.2	Créer des synergies entre les ESG et les cadres de l'EEES pour la dimension sociale de l'enseignement supérieur
Description	Envisager la mise en œuvre de modifications des ESG afin qu'elles contiennent des liens plus explicites avec le renforcement de la dimension sociale de l'enseignement supérieur.
Responsabilité de la mise en œuvre	BFUG ; ENQA, EQAR, EUA, EURASHE, ESU et autres parties prenantes.
Recommandation politique 1.3	Inclure la dimension sociale dans toute politique future relative à l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur au niveau de l'UE
Description	Envisager d'inclure la perspective de la dimension sociale, basée sur les Principes et lignes directrices, dans les nouveaux documents politiques de l'UE pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur.
Responsabilité de la mise en œuvre	UE – Commission européenne
Recommandation politique 1.4	Maintenir la continuité des groupes de travail du BFUG/de l'EEES et de l'EEE qui se concentrent sur la dimension sociale et l'amélioration de la qualité
Description	Les groupes de travail du BFUG/de l'EEES (dimension sociale) et de l'EEE (égalité et valeurs dans l'éducation et la formation ; enseignement supérieur) devraient rester actifs au moins jusqu'en 2030, afin de continuer à travailler sur le renforcement des liens entre la dimension sociale et d'autres domaines politiques dans l'enseignement supérieur, y compris l'assurance qualité.
Responsabilité de la mise en œuvre	Le BFUG et la Commission européenne

NIVEAU NATIONAL	
Recommandation politique 2.1	Envisager de créer des synergies entre les cadres nationaux d'assurance qualité externe et les cadres nationaux pour la dimension sociale de l'enseignement supérieur
Description	Envisager d'intégrer des références à la promotion de la dimension sociale dans les normes et critères nationaux d'assurance qualité externe, conformément aux contextes réglementaires nationaux, aux ESG et aux Principes et lignes directrices du BFUG/de l'EEES pour le renforcement de la dimension sociale de l'enseignement supérieur.
Responsabilité de la mise en œuvre	Agences nationales d'assurance qualité
Recommandation politique 2.2	Faciliter les dialogues politiques sur la mise en œuvre des Principes et lignes directrices du BFUG/de l'EEES pour renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur

LIER L'ASSURANCE QUALITÉ ET LA DIMENSION SOCIALE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR : ANALYSE DOCUMENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES PRATIQUES
NATIONALES

Description	Engager un dialogue politique avec les établissements d'enseignement supérieur, les agences d'assurance qualité et les autres parties prenantes concernées sur la manière de mettre en œuvre les Principes et lignes directrices du BFUG/de l'EEES afin de renforcer la dimension sociale des systèmes nationaux d'enseignement supérieur et des établissements d'enseignement supérieur.
Responsabilité de la mise en œuvre	Ministères et agences responsables de l'enseignement supérieur, avec les parties prenantes concernées

NIVEAU INSTITUTIONNEL	
Recommandation politique 3.1	Envisager d'inclure la dimension sociale de l'enseignement supérieur dans les normes d'assurance qualité internes
Description	Les établissements d'enseignement supérieur doivent envisager d'inclure des normes et des critères relatifs à la dimension sociale dans leurs procédures internes d'assurance qualité, si cela est conforme au cadre réglementaire national pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Envisager d'utiliser les Principes et lignes directrices du BFUG/de l'EEES pour renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur et les ESG comme lignes directrices pour la mise en œuvre de cette recommandation.
Responsabilité de la mise en œuvre	Établissements d'enseignement supérieur
Recommandation politique 3.2	Soutenir le personnel des établissements d'enseignement supérieur dans la prise en compte de la dimension sociale et des questions d'assurance qualité
Description	Les établissements d'enseignement supérieur doivent s'efforcer de sensibiliser leur personnel académique et non académique à la dimension sociale et à l'assurance qualité, et de fournir une formation, des conseils et un soutien.
Responsabilité de la mise en œuvre	Les établissements d'enseignement supérieur, en coopération avec les ministères et les agences responsables de l'enseignement supérieur

ENTRER EN CONTACT AVEC L'UE

En personne

Dans toute l'Union européenne, il existe des centaines de centres d'information Europe Direct. Vous trouverez l'adresse du centre le plus proche de chez vous à l'adresse suivante :

https://europa.eu/european-union/contact_en

Par téléphone ou email

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez contacter ce service ::

- numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs peuvent facturer les appels)
- Au numéro suivant : +32 22999696, ou
- par email via: https://europa.eu/european-union/contact_en

RECHERCHE D'INFORMATIONS SUR L'UE

En ligne

Des informations sur l'Union européenne dans toutes les langues officielles de l'UE sont disponibles sur le site Europa : https://europa.eu/european-union/index_en

Publications UE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes de l'UE à l'adresse suivante : <https://op.europa.eu/en/publications>. De multiples exemplaires des publications gratuites peuvent être obtenus en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_en).

Droit de l'UE et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'UE, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consulter EUR-Lex : <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'UE

Le portail de données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/en>) donne accès aux ensembles de données de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales et non commerciales.



Office des publications
de l'Union européenne